

Encadré 4

## L'ENQUÊTE SUR LE COMPORTEMENT FINANCIER ET DE CONSOMMATION DES MÉNAGES : INTRODUCTION ET PREMIERS RÉSULTATS

### INTRODUCTION

Les banques centrales de l'Eurosystème ont mis en place l'enquête HFCS<sup>40</sup> afin de collecter des données micro-économiques sur le comportement financier et de consommation des ménages. De telles informations harmonisées à travers les différents pays ne sont pas disponibles par le truchement des sources statistiques existantes. Pourtant, elles présentent une utilité certaine dans plusieurs domaines de compétence des banques centrales, étant donné que les évolutions des agrégats économiques sont déterminées en partie par la distribution, parmi les ménages, de la richesse ou de la dette. Les décisions de consommation et d'épargne dépendent d'ailleurs également de facteurs propres aux ménages individuels (composition, âge, éducation, etc.). Ainsi, par le passé plusieurs banques centrales ont établi des enquêtes régulières auprès des ménages (Federal Reserve Board, Banca d'Italia, Banco de España). Le projet HFCS vise à harmoniser cette pratique et à l'étendre à l'ensemble des pays membres de la zone euro.

Dans le cadre de ce projet, la Banque centrale du Luxembourg en collaboration avec le CEPS/Instead a conduit deux enquêtes, entre le dernier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011. Il s'agit d'une part du volet luxembourgeois de l'enquête HFCS – orienté vers les ménages résidents – et d'autre part d'une enquête complémentaire orientée vers les ménages non-résidents dont au moins un membre est employé au Luxembourg. La deuxième enquête reflète l'importance des frontaliers pour l'emploi, la consommation et la production au Luxembourg.

Cet encadré se focalise sur l'enquête auprès des ménages résidents, présentant son contexte et ses objectifs, détaillant la collecte et le traitement des données et résumant certains résultats préliminaires concernant le comportement financier. L'enquête relative aux ménages frontaliers fera l'objet d'un deuxième encadré dans le prochain bulletin, qui portera plus sur les résultats relatifs à la consommation.

### LE QUESTIONNAIRE, L'ÉCHANTILLONNAGE ET LA COLLECTE DES DONNÉES

Le questionnaire HFCS se compose de deux parties: la première concerne le ménage dans son ensemble et la deuxième s'adresse individuellement à certains membres du ménage. Les questions s'adressant au ménage concernent les actifs réels et leur financement, les autres passifs et contraintes de crédit, les entreprises privées, les actifs financiers, les cadeaux/transferts intergénérationnels et la décision de consommation/épargne. Les questions orientées vers les individus concernent les caractéristiques individuelles (âge, sexe, situation familiale), l'emploi, les droits à la retraite et les autres revenus du travail (les autres sources de revenus sont couvertes au niveau du ménage). Dans l'ensemble, plus de 400 questions différentes sont proposées, dont la plupart proviennent de l'enquête Eurosystème HFCS.

En principe, l'échantillon de l'enquête devrait cibler l'ensemble de la population des ménages résidant au Luxembourg. Cependant, les données du recensement de la population étaient désuètes au moment de la collecte des données. En conséquence, l'enquête s'est basée sur un échantillon aléatoire stratifié extrait du registre de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (en date du 31 décembre 2009). Ce registre couvre la quasi totalité de la population résidente (à l'exception des fonctionnaires européens et les résidents de certaines institutions).

Afin de réduire la variance des estimateurs, l'échantillon est stratifié selon la nationalité, l'occupation et le revenu individuel. En accord avec les objectifs de l'enquête, la catégorie de la population présentant une richesse plus élevée a été sur-représentée dans l'échantillon. Il s'agit de prendre en compte la plus grande variabilité de la composition du portefeuille parmi ces ménages et leur contribution plus importante aux agrégats relatifs au secteur des ménages.

40 Household finance and consumption survey.

L'enquête auprès des ménages résidents au Luxembourg a été conduite par le biais d'entretiens personnels assistés par ordinateur (CAPI)<sup>41</sup>. Les modalités de l'enquête ont été communiquées aux ménages sélectionnés par différents moyens (lettre d'introduction, dépliants d'information, page internet et numéro téléphonique dédié). Un effort considérable a été consacré à la préparation du questionnaire dans les différentes langues véhiculaires au Luxembourg. La collecte des données a commencé fin septembre 2010 et s'est terminée en avril 2011. En moyenne, un entretien a duré 56 minutes (avec une médiane de 51 minutes). Partant de l'échantillon initial de 5 000 ménages résidents extrait du registre IGSS, des entretiens ont eu lieu avec 950 ménages, représentant 2 540 individus. La qualité des réponses fournies est jugée bonne au vu de différentes indications fournies par les enquêteurs (fiabilité des données sur le revenu et la richesse, nombre de documents consultés, intérêt pour l'enquête, compréhension des questions).

### TRAITEMENT DES DONNÉES

Il est bien connu que des enquêtes aussi complexes sur des sujets particulièrement sensibles conduisent à des incohérences logiques entre les réponses à différentes questions et à des non-réponses à certaines questions. C'est pourquoi les données doivent faire l'objet d'un traitement spécifique avant toute analyse empirique. Dans un premier temps, les données sont éditées afin d'identifier et de corriger d'éventuelles erreurs (incohérences logiques). Ces corrections se basent aussi sur les commentaires de l'enquêteur enregistrés après l'entretien, sur des incohérences institutionnelles, des incohérences logiques entre les réponses à différentes questions ou des erreurs de frappe.

Dans un deuxième temps, la non-réponse à des questions individuelles est traitée. Sans un traitement approprié, la non-réponse peut avoir des conséquences graves, générant un biais des estimateurs et limitant la taille de l'échantillon et donc l'efficacité des estimateurs. La procédure de l'imputation sert à remplacer les non-réponses par des valeurs plausibles. La BCL a eu recours à *€MIR*<sup>42</sup>, une suite de routines pour l'imputation multiple, mise à sa disposition par l'Eurosysteme.

Enfin, les données éditées et imputées sont pondérées pour fournir un échantillon représentatif de la population de ménages résidents au Luxembourg (dont au moins un membre était enregistré à l'IGSS fin 2009). La procédure de pondération repose sur les étapes suivantes : ajustement pour la probabilité de sélection (en tenant compte de la surreprésentation des ménages plus favorisés), ajustement pour la non-réponse à des questions individuelles, ajustement selon des sources statistiques externes afin d'approximer au mieux la distribution des ménages et des individus dans la population cible.

### RÉSULTATS

Pour le ménage résident représentatif (moyenne pondérée des ménages interrogés) le revenu brut annuel est estimé à €83 600. La plus grande part de ce revenu brut provient des salaires (63%), tandis que 7% provient du revenu du travail indépendant et 18% des pensions. Sur l'ensemble des ménages résidents, seulement 71% comptent des salariés et 10% des travailleurs indépendants. Le revenu salarial moyen (par ménage dont au moins un membre est salarié) est de €73 700. Parmi les ménages dont au moins un membre est travailleur indépendant, le revenu moyen émanant de ce travail est de €58 900. Ce contraste s'explique en partie par le fait que bon nombre de ménages combinent un revenu salarial avec un travail indépendant qui génère un revenu plus limité. Ainsi, en se limitant aux ménages dont la personne de référence se déclare travailleur indépendant, cette source de revenu représente €150 000 pour le ménage représentatif.

Environ 35% des ménages résidents reçoivent au moins une pension pour une valeur moyenne de €43 800 par an. Les transferts sociaux concernent 41% des ménages et leur valeur moyenne est estimée à €8 600 par an. Les revenus des investissements immobiliers sont perçus par seulement 13% des ménages, avec une valeur moyenne de €24 400 par an. Les investissements financiers concernent pratiquement 50% des ménages et génèrent un revenu annuel moyen de €2 100.

41 Computer-assisted personal interview.

42 ECB Multiple Imputation Routines.

Pour le ménage représentatif, la richesse nette (après déduction des dettes immobilières et autres) est de €733 000 (médiane €403 000). Cette valeur est très élevée en comparaison internationale. Aux Etats-Unis, la richesse nette du ménage moyen se situe à €425 000 (Bricker et al., 2011), en France à €229 300 (Chaput et al., 2011) et en Allemagne à €140 000 (Frick et al., 2010).

La richesse brute se compose à 11% d'actifs financiers et à 89% d'actifs réels (biens immobiliers, véhicules, etc.). Le ménage représentatif détient €723 000 d'actifs réels et €88 400 d'actifs financiers, pour une richesse brute totale de l'ordre de €811 000. La résidence principale correspond à 59% des actifs réels du ménage représentatif (€430 000). D'autres biens immobiliers représentent 30% des actifs réels (€217 000), tandis que les véhicules et autres objets de valeur ne constituent qu'une fraction de ces actifs. Du côté du passif, les dettes hypothécaires s'élèvent à €74 000 en moyenne. La dette totale est estimée à €78 400 pour le ménage représentatif.

On estime que 67% des ménages luxembourgeois sont propriétaires de leur résidence principale (au moins en partie). Sa valeur moyenne est estimée à €640 000 (médiane €500 000). Pratiquement 30% des ménages sont propriétaires d'autres biens immobiliers, d'une valeur moyenne de €770 000 (médiane €300 000). Seuls 6% des ménages possèdent des parts d'entreprise, avec une valeur moyenne de €760,000 (médiane €190 000). Par contre, 87% des ménages sont propriétaires d'au moins un véhicule, d'une valeur moyenne de €24,000. D'autres objets de valeur sont détenus par 24% des ménages, la valeur moyenne correspondante s'établissant à €39 000.

Le ménage représentatif détient par ailleurs 32% de ses actifs financiers sur un compte d'épargne, 21% dans un organisme de placement collectif, 19% dans le cadre d'un plan de pension privé et 11% sur un compte courant. En moyenne, les ménages luxembourgeois possèdent près de €29 000 sur leur compte d'épargne, €18 000 en parts d'OPC, €17 000 en plan de pension et €10 000 en compte courant. D'autres catégories d'actifs financiers sont moins importantes.

Presque chaque ménage possède un compte courant, mais seuls 75% ont un compte d'épargne et 19% des parts d'OPC. Si on se limite aux ménages qui ont un compte d'épargne, leur montant moyen est de presque €40 000 (médiane €15 000). En se limitant aux ménages qui ont des parts d'OPC, l'investissement moyen est de €95 000 (médiane €27 000). Pour les 4% des ménages qui ont acheté des obligations, leur valeur moyenne est de €120 000 (médiane €45 000) et pour les 10% qui ont acheté des actions, leur valeur moyenne est de €60 000 (médiane €10 000). Un tiers des ménages souscrit à un plan de pension privé, avec une valeur moyenne de €50 000 (médiane €28 000).

Les caractéristiques spécifiques des différents ménages peuvent expliquer le niveau et la composition de leur richesse nette. En passant des ménages composés d'une seule personne aux ménages composés de deux personnes, on observe une forte augmentation de la richesse totale et de la richesse réelle. Cependant, le passage des ménages à deux personnes aux ménages à trois ou à quatre personnes n'exerce pratiquement aucun effet. Le niveau de richesse augmente à nouveau si les ménages sont composés de plus de quatre personnes.

Le revenu brut, la richesse nette et la richesse réelle augmentent nettement avec l'âge (jusqu'à la retraite) et avec le niveau d'éducation. Par contre, ces variables ont moins d'impact sur la richesse financière. Par exemple, pour les ménages dont la personne de référence ne dispose pas d'un niveau d'éducation primaire, le niveau de richesse nette est de l'ordre de €400 000. Celle-ci augmente jusqu'à €1 075 000 pour les ménages dont la personne de référence présente le niveau d'éducation le plus élevé.

Les ménages dont la personne de référence a la nationalité luxembourgeoise ont un niveau moyen de richesse nette (€940 000) et de richesse réelle (€842 000) constituant pratiquement le double des ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère (respectivement €395 000 et €333 000 en moyenne). Ces différences sont statistiquement significatives. Par contre, en termes de revenu brut, la différence n'est pas significative (€86 500 en moyenne pour le ménage luxembourgeois et €79 000 pour le ménage étranger). Ceci pourrait s'expliquer par les héritages, qui sont vraisemblablement plus élevés pour les ménages luxembourgeois.

Le lien entre le niveau de revenu et le niveau de richesse est bien visible. La richesse nette augmente de façon régulière en passant du premier au deuxième quartile de la distribution des revenus et ensuite du deuxième au troisième quartile. Par contre, une augmentation beaucoup plus importante de la richesse nette se manifeste en passant du troisième au quatrième quartile de la distribution des revenus.

## CONCLUSIONS

Cet encadré fournit un premier aperçu de l'enquête sur le comportement financier et de consommation des ménages au Luxembourg. Par rapport au revenu et la richesse, les résultats sont cohérents avec les données agrégées quant à la position du Luxembourg en comparaison internationale (OECD, 2011). La valeur ajoutée de cette enquête provient des informations micro-économiques qui permettent de mettre en relation le revenu et la richesse par rapport à des données propres à chaque ménage. De plus, elle permet d'analyser la distribution du revenu et de la richesse à travers la population des ménages. Enfin, la nature harmonisée de l'enquête permettra une comparaison avec la distribution des revenus et de la richesse dans d'autres pays de la zone euro.

## RÉFÉRENCES

Bricker, J., C. Bucks, A. Kennickell, T. Mach and K. Moore (2011): "Surveying the aftermath of the storm: Changes in family finances from 2007 to 2009, Finance and Economics Discussion Paper No. 2011-17, Washington: Federal Reserve Board.

Chaput, H., K.-H. Luu Kim, L. Salembier and J. Solard (2011): "Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010", INSEE Première, N° 1380 – Novembre 2011. Paris: INSEE.

Frick J. R., M. M. Grabka, and R. Hauser (2010): "Die Verteilung der Vermögen in Deutschland. Empirische Analysen für Personen und Haushalte", Berlin: edition sigma 2010.

OECD (2011): "How's life? Income and wealth", Paris. OECD.

## 1.2.8 La balance des paiements

### 1.2.8.1 Le compte courant

La balance courante du Luxembourg s'est soldée par un excédent de 2,4 milliards d'euros sur les trois premiers trimestres de 2011, contre 3 milliards d'euros sur la même période de 2010. Cette importante détérioration (-20%) du surplus courant provient d'une aggravation des déficits structurels des marchandises, des revenus et des transferts courants, sur fond d'un tassement des exportations nettes de services. Les données préliminaires du quatrième trimestre font état d'une poursuite de la détérioration du compte courant dans ses balances partielles, à l'exception du revenu net d'investissements.

Dans la balance des marchandises, l'importante hausse du déficit qui totalise 3,5 milliards d'euros sur les trois premiers trimestres de 2011, résulte en grande partie d'une forte hausse du déficit des marchandises du commerce général, particulièrement au troisième trimestre et même davantage au quatrième trimestre, sous l'effet d'acquisition d'un satellite et de deux aéronefs (voir section 1.2.7 ci-dessus). A cela s'ajoutent les opérations sur or non-monnaire dont le solde s'est retourné en dégageant un déficit sur les trois premiers trimestres de 2011 (et même sur l'année), contre un surplus sur la période correspondante de 2010. L'accroissement du déficit des revenus, qui atteint 10 milliards d'euros sur les trois premiers trimestres de 2011, est dû à la fois à une hausse de 4% de la rémunération nette des salariés et à une hausse